

l'an deux mil vingt -trois
le quatorze septembre à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, BOUSSIOUS, CHARIERAS, CHERET,
DIOP, EVEN, FLOHIC, FOUILLOT, GILLMANN, LAMIRAL, LE MOING,
MILON, MUNIER, PASSET, SANTINHO

Date de convocation
7 SEPTEMBRE 2023

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : M. COSTEDOAT a donné procuration à Mme CHERET
M. CZEPCZAK a donné procuration à Mme BOUSSIOUS
Mme GIBAUD-AZIZA a donné procuration à M. PASSET
Mme RANCE a donné procuration à M. LAMIRAL

**Date d'affichage
de la convocation**
7 SEPTEMBRE 2023

**Date de publication
de la délibération**
25 SEPTEMBRE 2023

Absent : ./.

Mme CHARIERAS a été élue secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 15

Votants 19

**OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal
du 22 juin 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 22 juin 2023.

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 25 septembre 2023

La Maire
Claire CHERET

La secrétaire de séance
Nadège CHARIERAS

